

Réunion du Conseil Municipal du 16 septembre 2026

ORDRE DU JOUR

- Procès-Verbal de séance du précédent conseil municipal,
- Décision du maire prise en vertu de la fongibilité des crédits et autorisant des mouvements de crédits de chapitre à chapitre,
- Points soumis à délibération :

- 1- Ancienne mairie : autorisation de signer les Déclarations Préalables (DP) pour la toiture et les menuiseries du 1^{er} étage,
- 2- Surveillance des devoirs : renouvellement de la convention de partenariat avec le club loisirs et culture pour l'année scolaire 2026-2027,
- 3- Communauté de communes Autour de Chenonceaux-Bléré Val de Cher : Rapport sur le Prix et la Qualité des Services de Eau et Assainissement 2025,
- 4- Présentation du rapport comportant les observations définitives sur la gestion de la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher sur le thème de la gestion de l'eau potable,
- 5- Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH),
- 6- Budget communal 2026 : admissions en non-valeur,
- 7- Décision Modificative n° 1 : virement de crédits.

- Informations diverses

La Maire

Adeline BETAILLOULOUX